

Sentier des Ardennes

La Chapelle-Glain

9



Recommandations aux randonneurs

Ces sentiers de randonnée sont nés de la volonté partagée par les communes, les associations, les bénévoles et les propriétaires privés, de préserver les chemins creux, de protéger la faune et la flore et de restaurer et mettre en valeur le patrimoine local. Nous espérons que vous apprécierez durant votre randonnée, les efforts et le partenariat déployé par tous les acteurs pour préserver nos espaces ruraux et permettre ainsi à chacun de se ressourcer et d'en apprécier les bienfaits. Lors de votre balade, merci de respecter les lieux et l'environnement qui vous entourent... et de rester sur le sentier balisé.



12 km
3 h

Départ
du sentier



■ Aire de pique-nique
de l'étang, dans le bourg

Circuit de randonnée

- Départ du sentier
- Sentier des Ardennes
- Variante(s) du sentier
- Aire de pique-nique
- Portion de route dangereuse !
Merci de tenir la main de vos enfants !

Code du balisage FFRP®

Sur le terrain, les circuits sont balisés en jaune (sauf mention contraire).

- Continuité du sentier
- Mauvaise direction
- Tourner à droite
- Tourner à gauche

Le PR® est un itinéraire en boucle, conçu sur une commune et qui se parcourt en une journée maximum. Balisage respectant la charte de la FFRP®.

Été 2019 - Ingénierie touristique : Communauté de communes de Châteaubriant-Derval - Imprimé par nos soins
Réalisation : Cartographies et mises en pages © Dessine @ Dessine - Tél. 09 52 88 51 42 - RCS Rennes 52029083



Interdit à tout véhicule à moteur sur les chemins balisés. Toute infraction sera punie par la Loi

Contacts utiles

Mairie de La Chapelle-Glain - 02 40 55 52 23
Communauté de communes
Châteaubriant-Derval - 02 28 04 06 33
Office de Tourisme Intercommunal
à Châteaubriant : 02 40 28 20 90
www.tourisme-chateaubriant.fr